

Fondation Eagle
Formulaire de rapport

Fondation Eagle référence : FF 518

Nom de l'institution récipiendaire des fonds : Fondation
ASAjfk

Introduction : Fondation qui a comme objectif d'aider nos
ainés et leurs animaux de compagnie en Suisse Romande

La subvention est de 20'000.- francs Suisse, elle sert à couvrir
les frais du secrétariat de la Fondation. la durée du projet est
illimitée et sa dernière date d'acceptation est février
2020.L'adresse de la Fondation est Chemin des Cheseaux 8 à
1276 GINGINS.

Détails du projet : En 2019 la Fondation ASAjfk a créée la
Maison d'ASA, chatterie pour recevoir les chats orphelins des
personnes âgées, elle est de plus en plus active en Suisse
romande et regroupe à ce jour 450 bénévoles qui se chargent
d'assister les personnes séniors en promenant, nourrissant et
plaçant leurs animaux de compagnies.

Avec l'arrivée de la Pandémie notre Maison d'ASA a été mis à
dure épreuve car elle n'avait soudainement plus de ressource
financière, (les gens ne mettant plus leur chat en pension au vu
du confinement). Seul les chats ASA qui sont orphelins étaient
encore présents.

Nos bénévoles ont beaucoup travaillé même si avec le
confinement il était difficile de se rendre chez les séniors.
L'assistance s'est faite par téléphone et les promenades des
chiens se faisaient en respectant les mesures de sécurités.

Après la première vague il y a eu une recrudescence de
personnes voulant adopter un animal de compagnie et ceux-ci
étaient pratiquement introuvables sur notre territoire, nos
antennes et nos bénévoles se démènent pour en trouver et
venir en aide à nos séniors.

Projets bénéficiaires: Le secrétariat de la Fondation qui
représente le projet bénéficiaire permet de gérer et de
coordonner le travail des trois antennes qui est détaillé dans la
pièce jointe (PV des antennes) elle permet de solutionner
environ 300 demandes de nos aînés par année.

Impact : Ce projet a un très grand impact sur le caractère et
la vie sociale de notre région : **Cf lettre et attestations des
CMS (centre médico social)**

Récapitulatif des dépenses: Ci-joint le Rapport de révision

au 31 décembre 2019, le Bilan comparés au 31 décembre 2019 et 2018, comptes de pertes et profits comparés des exercices 2019-2018. et le Bilan au 30.06.2020.

Résultats: On peut dire facilement que les buts et les résultats de la Fondation ont été atteints quand bien même cette situation de pandémie a fortement réduit les dons qui nous ont été attribué.

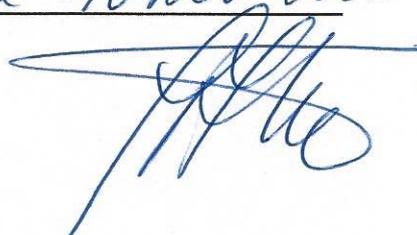
Malgré cela et les **différents PV des antennes** le prouvent nos aînés ont pu être aidés

Conclusion: Les différentes attestations et témoignages des CMS et autres organismes jointent à ce présent rapport prouvent bien l'utilité et le travail de la Fondation.

Il peut être aussi utile de de voir les pages Facebook de la Maison d'ASA et de la Fondation ASAjfk qui reflètent bien l'activité de notre Fondation.

Signature et Date :

Benjamin Le 12 NOV 2020





1260 Nyon
Tel. +41 (0)79 126 94 84
www.asajfk.ch

Equipe sociale
Hôpitaux universitaires de Genève

Genève le : 07 août 2020

Je soussigné, représentant de l'Equipe sociale des Hôpitaux universitaires de Genève confirme que la Fondation ASAjfk nous est utile pour prendre en charge momentanément les animaux de compagnie de certains de nos patients se trouvant dans l'impossibilité de s'en occuper.

Nous collaborons avec la Fondation ASAjfk qui, par ses services, nous est bien Utile.

Tampon des HUG

Signature du responsable.

Grégoire HUMBERT
Responsable du service social
Direction des opérations - HUG

1 du1

asa 
 aide senior animaux

1260 Nyon
 Suisse

Tel. +41 (0)79 126 94 84
www.asajfk.ch

Le: *10 f 2020*

Je soussigné, collaborateur du Centre Médico Social de *Rolle, Aubonne et Drey Moiry*
 confirme que la Fondation ASAJfk nous est nécessaire pour prendre en charge
 momentanément les animaux de compagnie de certains de nos patients se trouvant dans
 l'impossibilité de s'en occuper.

Nous collaborons avec la Fondation ASAJfk qui, par ses services, nous est indispensable.

Centre médico-social de Rolle

Grand'Rue 1

10 Mollat
 1180 Rolle

Tel. 021 822 01 50 Fax 021 822 01 52

www.aide-soins-domicile-lacote.ch

Tampon du Centre Médico Social

Signature du responsable.



ZELLWEGER & ASSOCIÉS

AVOCATS

Corinne ROCHAT POCHELON

Avocate au Barreau
Juge conciliatrice au Tribunal des prud'hommes
CAS en droit du travail
cr@zellwegeravocats.ch

Romain AESCHMANN

Avocat au Barreau
CAS en gestion comptable et financière
ra@zellwegeravocats.ch

Christophe ZELLWEGER

Avocat au Barreau
Juge suppléant au TPPE
Lic. Sciences commerciales
Dipl. IEI
cz@zellwegeravocats.ch

Association ASA
Aide senior animaux
1260 Nyon



Genève, le 8 septembre 2020

Attestation à qui de droit

Je soussignée, Me Corinne ROCHAT POCHELON, avocate au Barreau de Genève, confirme volontiers par la présente que la Fondation ASAjfk et ses bénévoles ont été d'une grande utilité durant cet été. En effet, l'une de mes protégées dont je suis la curatrice a dû se trouver subitement hospitalisée et dans l'incapacité de prendre soin de ses deux chats.

Les bénévoles de l'Association sont immédiatement intervenues avec gentillesse et ont visité, nourri et emmené les deux chats chez le vétérinaire et ont également fait le lien et assisté dans des démarches administratives.

Je ne manquerai pas de faire appel à nouveau à la Fondation ASAjfk qui, par ses services, est d'une très grande utilité à la collectivité et en particulier dans le cas de personnes âgées qui ne peuvent plus s'occuper de leurs animaux de compagnie.


Corinne ROCHAT POCHELON, avocate

ERIC CEROTTINI
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA EN DROIT DU TRAVAIL
ANCIEN CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT
À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

SANDRO BRANTSCHEN
AVOCAT AU BARREAU
MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN DROIT

NICOLAS LIENHARD
AVOCAT STAGIAIRE
MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN DROIT

RUE DU PETIT-CHÉNE 18
CP 6681 | CH-1002 LAUSANNE
TÉL: +41 21 323 06 33
FAX: +41 21 323 06 49

cerottini@etude-richemont.ch
brantschen@etude-richemont.ch
lienhard@etude-richemont.ch
www.etude-richemont.ch

ASA Lausanne
A l'attention de M. Jacques Faerber
1066 Epalinges

Lausanne, le 5 novembre 2020

FONDATION ASA

Cher Monsieur,

Comme vous le savez, j'ai eu recours aux services de la Fondation ASA lors du décès de ma pupille, qui résidait dans un EMS en appartement protégé.

Lors du décès de ma pupille, il a fallu entre autres s'occuper du placement de son chat, qui vivait avec elle depuis plusieurs années. En l'absence de descendants et d'autres membres de la famille en Suisse, la seule solution semblait être un placement de l'animal dans un refuge SPA, compte tenu des faibles chances de succès de prise en charge au vu de l'âge de ce chat.

C'est par l'intermédiaire d'une connaissance que j'ai alors appris l'existence de la Fondation ASA, spécifiquement destinée au placement et à l'adoption des chats appartenant à des personnes âgées ou décédées. J'ai alors pris contact avec vous en vue de son placement dans une nouvelle famille.

A cet égard, je tiens à vous remercier très chaleureusement pour toutes les démarches entreprises, le temps consacré et les bons conseils dispensés tout au long de cette double procédure, puisqu'il a fallu trouver une seconde famille d'accueil après un premier échec.

Je tenais à vous préciser que la Fondation ASA m'a été d'une grande utilité lors du décès de ma pupille, compte tenu des multiples démarches à entreprendre dans ce cadre. S'agissant du placement de cet animal, j'ai pu me reposer entièrement sur votre compétence et votre dévouement, ce qui m'a été d'un grand secours.

En souhaitant bon vent à la Fondation ASA, je vous transmets, cher Monsieur, mes plus cordiaux messages.

Eric Cerottini, av.





AVASAD
Association vaudoise
d'aide et de soins à domicile
Rte de Chavannes 37
1014 Lausanne

Tél. 021 623 36 37
Fax 021 623 36 10

Contact
José.Rohrer@avasad.ch

ASA Nyon - Fondation ASAjfk
c/o Dr. Gilles Altwegg
8 rue de la Porcelaine
1260 Nyon

Lausanne, le 2 septembre 2020

Votre demande relative au recours à votre association

Monsieur le Président,

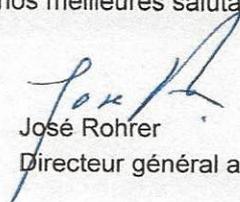
Nous accusons réception de votre demande adressée par courriel le 16 août 2020 dont le contenu a retenu notre meilleure attention.

La présence d'un animal de compagnie peut être essentielle pour une personne âgée et contribue à son maintien à domicile. Qu'une association comme la vôtre prenne en charge les soins de l'animal en cas d'hospitalisation ou de perte de capacité à s'en occuper, constitue un soulagement pour son ou sa propriétaire, mais aussi pour nos professionnels.

Nous avons le plaisir de confirmer que plusieurs de nos entités, plus particulièrement les Centres médicaux sociaux de Morges, Nyon et Aubonne font appel à vos services pour aider des personnes qui ne sont plus en capacité de s'occuper de leur animal. Le recours à vos prestations par nos professionnels démontre que vous offrez une solution utile et appréciée.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier pour l'aide que vous déployez à titre gratuit pour les personnes qui la sollicitent.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.


José Rohrer
Directeur général adjoint



**ADMINISTRATION CANTONALE
DES IMPÔTS**

Route de Berne 46
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 octobre 2020

EXONERATION POUR BUTS D'UTILITE PUBLIQUE

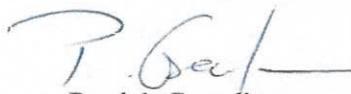
A T T E S T A T I O N

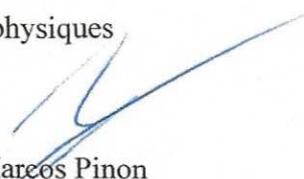
délivrée à la fondation ASAjfk, avec siège à Nyon, dont le but est le suivant :

- « - *d'apporter tout type d'assistance aux personnes âgées confrontées à des difficultés pour s'occuper de leur animal de compagnie ;*
- *d'apporter tout type d'assistance aux personnes âgées désirant adopter un animal de compagnie ;*
- *de soutenir des instituts suisses exonérés d'impôts et poursuivant un but analogue. »*

Par décision de ce jour, l'Administration cantonale des impôts a reconnu que la fondation ci-dessus poursuit une activité qui peut être considérée comme d'utilité publique au sens des articles 56, lettre g, de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct du 14 décembre 1990 et 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi cantonale sur les impôts directs cantonaux du 4 juillet 2000. Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Administration cantonale des impôts
Division de la taxation
Centre de compétences personnes physiques


Patrick Grandjean
Juriste-fiscaliste


Marcos Pinon
Juriste-fiscaliste

EDITORIAL DU PRESIDENT DE ASAjfk
pour la Tribune 2020

Chers Amis d'ASA, Chers Donateurs, Chers Bénévoles,

Après la tourmente, viendra peut-être l'accalmie, espérons-le, car la Fondation mais surtout la Maison d'ASA en ont bien souffert.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons dû gérer cette crise sanitaire au mieux.

Il a fallu adapter notre aide aux aînés avec toutes les mesures de sécurité.

Il n'était bien sûr plus possible d'être en contact direct avec nos seniors et leur animal de compagnie et nous avons pour cela apporté une assistance téléphonique ou solutionné les problèmes urgents à distance.

Comme beaucoup de familles étaient confinées, elles pouvaient promener les chiens de leurs parents et leur aide nous a été très précieuse.

Grâce à toute cette solidarité, la Fondation a pu continuer d'exister.

Malheureusement, la Maison d'ASA a dû fermer ses portes pendant deux mois et le manque à gagner a passablement perturbé le bon fonctionnement de la Fondation.

A ce jour, les activités ont repris, la Maison d'ASA attend vos amis les chats si vous décidez de partir quelques jours en vacances. Marisol notre nouvelle gardienne d'animaux, se fera un plaisir de les chouchouter.

Une nouveauté à la Maison d'ASA, nous faisons aussi pension de jour pour vos toutous.

Les antennes de Lausanne, Genève et Nyon sont en pleine activité mais malheureusement nous avons dû fermer l'antenne du Nord Vaudois qui, située dans un milieu plus rural, justifiait moins notre présence.

Je profite de ce petit message pour vous remercier pour votre aide si généreuse et pour vous rappeler que c'est grâce à vous tous que nous existons aujourd'hui.

Gilles Altwegg

De: ASA info@asajfk.ch
Objet: Stat
Date: 11 février 2020 à 16:34
À: Gilles Altwegg gillesaltwegg@bluewin.ch



Statistique 2019

	Antenne Genève	Antenne Lausanne	Antenne Nord Vaudois	Antenne Nyon	Total
Bénévoles	174	84	25	96	379
Interventions	23	10	10	42	85
Adoptions	10	7	1	27	45
Comités d'action	9	7	4	7	27

Bénévoles +comités = 406

Prestations = 130

TAUX D'OCCUPATION & CHIFFRE D'AFFAIRES 2020

	pension Chatterie	pension de jour Chenil	ASA	Nana	CA Chatterie	CA Chenil	CA ASA	CA Nana	CA tout confondu
Nbre de nuitées pour									
Janvier	24	6	1	0	3 365,00	830,00	440,00	0,00	4 635,00
Février	27	7	2	0	3 662,00	450,00	540,00	0,00	4 652,00
Mars (25 mars fermeture)	12	1	0	0	2 050,00	200,00	0,00	0,00	2 250,00
Avril (pandémie)									0,00
Mai (4 mai réouverture)	9	1	0	0	1 746,00	20,00	0,00	0,00	1 766,00
Juin	10	6	1	0	2 051,00	120,00	60,00	0,00	2 231,00
Juillet	34	12	2	0	5 954,00	340,00	720,00	0,00	7 014,00
Août	30	3	1	0	5 858,00	220,00	140,00	0,00	6 218,00
Septembre									0,00
Octobre									0,00
Novembre									0,00
Décembre									0,00
TOTAL	146	36	7	0	24 686,00	2 180,00	1 900,00	0,00	28 766,00